

## Compte rendu du Comité Technique Paritaire Spécial des Laboratoires du SCL du 1<sup>er</sup> décembre 2009

### *Un CTP de formalisme, peu de nouveautés !!!*

La parité administrative était composée pour la DGDDI de M. Michel (bureau A3) et Mme Nussbaum (bureau A2) ; pour la DGCCRF de M. Forget (sous-directeur) et Mme Perrault (bureau G1) le matin, puis de M. Dupont (bureau G1) et Mme Mingone (bureau G1) l'après-midi ; pour le SCL de M. Péruilhé et de M. Isler.

Pour les organisations syndicales étaient présents comme titulaires : 2 CFDT, 2 FO, 1 Solidaires. La CGT avait décidé de boycotter.

La CFDT était représentée par S. ROSSET (L76), C. GENOUEL (L35) et G. SINOQUET (L91).

Par ailleurs, certains représentants de l'Unité de direction du SCL étaient également présents : Mme Rhim, Mme Guichaoua et M. Tubert pour le point sur l'informatique.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Approbation du procès-verbal du CTPS du 9 juin 2009
- 2 – Instruction Mutation
- 3 – Instruction Notation
- 4 – Effectif de référence du Service Commun des Laboratoires
- 5 – Contrat pluriannuel de performance (CPP)
- 6 – Projet informatique 2010
- 7 – Point sur les missions lancées
- 8 – Formation professionnelle
- 9 – Point sur la pandémie grippale
- 10 – Questions diverses

## **1) Approbation du procès verbal du CTPS du 9 juin 2009**

PV adopté à l'unanimité.

## **2) Instruction mutation**

Cette instruction résulte des travaux du groupe de travail qui s'est réuni en juillet dernier. La plupart des demandes émanant des OS ayant été prises en compte pour la rédaction du document final, peu de remarques ont été faites. La CFDT a néanmoins demandé à l'unité de direction de préciser au paragraphe 5.1.2 que les éléments justificatifs à fournir pour demander un changement de spécialité ne concernaient bien que les seuls ingénieurs et non les techniciens. Le libellé sera modifié en conséquence.

A ce sujet, M. Péruilhé a évoqué la nécessité de redéfinir la question des spécialités lors d'un futur GT et d'en faire un suivi en CAP.

Il nous a également informés qu'il n'y aura pas d'exploitation supplémentaire des tableaux de mutations au titre de 2009. Toutes les prochaines demandes de mutation, qui devraient pouvoir se faire à partir de janvier 2010, voire fin décembre 2009, seront traitées sur la base du nouveau tableau des effectifs et de la nouvelle instruction mutation.

L'instruction mutation a été votée à l'unanimité.

## **3) Instruction notation-évaluation**

Cette instruction finalisée résulte des travaux réalisés lors des GT de juillet et novembre. Des amendements des OS ont été pris en considération. Deux dernières modifications phraséologiques ont été faites en séance. A la demande de la CFDT, pour le changement de spécialité, c'est un avis et non une approbation des chefs d'établissements qui est sollicité. Enfin l'avis des CAP en cas de recours sera pris en compte dans « les meilleurs délais ».

L'instruction a été adoptée à l'unanimité moins une abstention (Solidaires).

## **4) Effectifs de référence du SCL**

Une nouvelle version du tableau des effectifs cible 2010, amendée par rapport au GT du 10/11/2009 (cf CFDT Actualité n°34) pour le L34 (répartition différente en spécialité techniciens), L35 (gain d'un ingénieur (CA)), L59 (répartition différente en spécialité techniciens), L76 (gain d'un AT), L75 (perte d'un technicien PC, gain d'un ingénieur Physique) et L91 (perte de 2 agents), a été envoyée aux représentants syndicaux la veille de la réunion. Cette dernière version prend en compte, suite aux remarques des OS lors du dernier GT, et suite à la consultation des chefs d'Etablissements, l'affectation réelle des agents dans les laboratoires (biologie, physique, chimie ou administratif), indépendamment de leur spécialité statutaire.

La question d'une redéfinition claire de ce qu'est la spécialité, pour les ingénieurs et techniciens, s'est reposée.

Pour M. Péruilhé, la définition de ce qu'il appelle les tâches administratives se limite aux travaux de secrétariat, de comptabilité, de formation, etc... Pour lui, tout ce qui relève de la gestion des échantillons (enregistrement, gestion des sous-traitances, etc...) ne doit pas être considéré comme un travail administratif à proprement parler mais comme faisant partie du travail scientifique. C'est notamment pourquoi les derniers agents de catégorie C recrutés sans concours et affectés préférentiellement à des tâches administratives et de maintenance, sont repris comme adjoints techniques dans les tableaux des effectifs car ils ont bien vocation à évoluer dans une carrière statutaire scientifique.

Comme lors du dernier GT, des concours de catégorie A en 2010 et B en 2011 ont été annoncés, avec quelques recrutements en catégories C. Le chef du SCL a vanté tous les avantages que représente à ses yeux la possibilité de recruter sans concours. La CFDT a demandé que cette procédure reste tout de même exceptionnelle et ne remplace pas définitivement le recrutement par concours en ATP. Rappelons que lorsqu'un agent de catégorie C est recruté sans concours en AT, il entre en échelle 3, tandis qu'après concours, les agents sont nommés ATP en échelle 5. Au niveau pécuniaire et évolution de carrière, la différence est sensible !

La répartition des postes envisagée pour les concours de catégories A et B, telle qu'elle a été annoncée comme hypothèse de travail est la suivante :

2010

Ingénieurs / concours externe	Ingénieurs / interne
Chimie analytique = 6 postes	Chimie analytique = 6 postes par concours interne
Physique par détachement = 2 postes	Liste d'aptitude = 4 (dont 2 à voir peut-être en physique)
Handicapé = 1 poste	
Emploi réservé = 1 poste	

Des appels à candidatures seront aussi probablement lancés dans les réseaux CCRF+DDI, pour 4 à 5 postes d'administratifs de catégories B et/ou C

2011

Techniciens / concours externe	Techniciens / interne
10 postes	6 postes par concours interne
Handicapé = 1 poste	Liste d'aptitude = 6
Emploi réservé = 2 postes	

Les OS ont demandé unanimement une augmentation des personnels techniques de catégories B et C, pour les années à venir.

Le tableau d'effectifs mis au vote concerne exclusivement l'année 2010. M. Péruilhé nous a informé que des discussions devront s'ouvrir ultérieurement afin que le tableau des effectifs cible 2011 tienne compte de l'offre de service et donc de l'activité des laboratoires.

M. Forget a tenu à préciser qu'en matière de perte d'emploi (4 à 5 postes en 2010 puis en 2011), les deux DG de tutelle du SCL « protègent » relativement celui-ci afin de limiter les dégâts.

En 2011, des ajustements de l'effectif cible sont à prévoir. Cependant la CFDT regrette qu'à l'avenir l'augmentation des effectifs d'un labo ne se fasse qu'au détriment d'un ou plusieurs autres labos, car la démarche est à effectif constant moins 4-5 postes/an.

Le vote sur le tableau d'implantation des effectifs a donné lieu aux résultats suivants :

- Contre : 2 CFDT et 1 Solidaires
- Abstention : 2 FO
- Pour : 5 parité administrative



effectif\_cible2010.xls

## 5) Contrat pluriannuel de performance (CPP)

M. Péruilhé nous a informés que l'UD travaille actuellement sur les indicateurs chiffrés. L'objectif est de stabiliser les chiffres du passé (2008) et du présent (2009) qui doivent servir de référence. Tous les indicateurs doivent être auditables par l'IGS car la prime d'intéressement du personnel du SCL en dépend.

La CFDT signale à nouveau son étonnement de trouver parmi les indicateurs d'activité la réduction du nombre de sites de 14 à 11. En fait, aucune information supplémentaire n'a été donnée par rapport au dernier GT (cf CFDT actualité n° 34 et présentation power point) sur le choix définitif de 12 ou 13 indicateurs. A l'heure actuelle, d'après M. Péruilhé rien n'est encore tranché.

Cependant, il n'y aura plus aucune marge de manœuvre pour les OS sur ce sujet. Dès que des décisions auront été prises entre la DGDDI, la DGCCRF et le SCL, les OS seront informés des indicateurs retenus pour le CPP 2010-2012 et de ceux retenus pour la prime d'intéressement à partir de 2010. Le CPP sera signé alors par les deux DG.

Nous avons demandé que transitoirement la prime d'intéressement au titre de 2009 soit une nouvelle fois alignée sur le montant le plus élevé de nos deux administrations de tutelle mais il n'y a pas eu d'engagement des représentants DDI et CCRF.

Il n'y a pas eu de vote sur ce point d'information formel du CPP.

## 6) Projets informatiques et priorités pour 2010

M. Tubert a explicité les 8 priorités informatiques actuellement en cours ou en projet pour 2010 au SCL :

- 1) Travail en mode projet avec transparence et appui des utilisateurs (GIU)
- 2) Mise à jour des annuaires des agents SCL
- 3) Amélioration de la communication entre les différents logiciels (NIL, SORA, DGDDI, autres administrations type SIGAL, ...) Il a été annoncé la relance du dossier SORA 2 à la DGCCRF.
- 4) Amélioration du LIMS NIL et enfin !!! Intégration de fonctionnalités manquantes de l'ex LIMS SOLUTION
- 5) Mise en place de la CAES et fédération nationale des bases de données. Par ailleurs, la question a été posée de savoir comment, dans l'optique de cette comptabilité analytique, seront traités et comptabilisés les dossiers de régimes économiques douaniers, souvent complexes et chronophages.

6) Enrichir l'intranet SCL et son accès pour les 2 administrations de tutelle. Comme les OS l'ont souligné toute l'information/communication du SCL doit s'appuyer sur ce vecteur Intranet mais à ce jour le site est peu pourvu.

7) Mise en cohésion des outils de Gestion du Temps et des Absences

8) Transfert de la gestion documentaire « papier » des instructions vers une gestion électronique de document (GED) et ouverture d'un site internet SCL

Le chef du SCL a insisté sur le côté ambitieux de ce projet.

## 7) Point sur les missions lancées

M. Péruilhé a rappelé qu'il s'agit en réalité plus de projets que de missions mais comme il existe une lettre de mission par chantier, cette dénomination est restée. A chaque mission est associée une liste d'objectifs et un calendrier de travail. Actuellement 6 chantiers ont été lancés (Tableaux de bords et indicateurs, Logistique échantillons, CAES, Recrutement, Validation de méthodes, LNR). Le chef de service n'exclut pas d'en lancer d'autres, mais il souhaite d'abord consolider ceux-là en 2010. Tous les agents peuvent être sollicités pour participer à ces missions mais ce sont plus particulièrement les cadres qui ont été invités à s'y impliquer.

Au sujet des réseaux internes SCL (par exemples HS, microbiologie, pesticides...), ceux-ci ont, semble-t-il, connu des bonheurs divers, certains ayant très bien fonctionné, d'autres ayant rencontré plus de difficultés. M. Péruilhé admet qu'un réseau ne fonctionne bien que si l'UD s'y investit suffisamment, ce qui est souvent difficile. L'idée est de consolider également ces réseaux en 2010. Un bilan sur ce sujet a été demandé par la CFDT pour le prochain CTP.

## 8) Formation professionnelle

Le programme 2010 de la formation professionnelle avec les axes prioritaires a été présenté. Mais l'actualité dans ce domaine, c'est la formation prévue en février 2010 pour tous les promus de C en B et de B en A en 2007, 2008 et 2009 ; cela représente 38 personnes. L'UD SCL explique que le choix a été fait de retenir les promus après la date de création du SCL soit le 1/1/2007. Reste donc le problème des 14 agents nommés en 2006 et n'ayant suivi aucune formation, ainsi que certains agents nommés en 2005.

L'UD ne pouvant pour des raisons matérielles et pédagogiques accueillir plus de 38 personnes en février prochain, un compromis a été trouvé, sur proposition des OS : les 2 jours de formation « organisation et missions du SCL » seront réorganisées à une date restant à définir en 2010. Ensuite localement, auprès des responsables formation, ces agents devront solliciter :

- L'organisation de formation « terrain » soit 1 j dans une DRDDI et 1 j dans une DDCCRF.
- L'inscription à un stage « management » de l'IGPDE pour les ingénieurs.

## 9) Point sur la pandémie grippale

Il existe une instruction en ligne, révisée récemment, qui permet de prévoir l'organisation du SCL en cas de pandémie avérée. A l'heure actuelle, il n'y a pas de nouvelle mesure à mettre en œuvre. Le niveau 6 est susceptible d'être annoncé d'un moment à l'autre par le Premier ministre, mais dans l'immédiat c'est le statu quo. Il semble que le pic traditionnel de cas de grippe saisonnières soit généralement atteint en janvier. Pour l'instant, au SCL, aucun cas de grippe A avéré n'a été recensé, seuls des signalements de grippe, sans autre précision, sont remontés.

Des consignes ont été données très récemment aux chefs d'établissement afin d'accorder, si nécessaire, des facilités horaires pour se rendre dans les centres de vaccination.

## 10) Questions diverses

### 1- Situation Rouen – Le Havre

M. Péruilhé et M Michel ont annoncé un nouveau projet immobilier. Le chef du SCL s'est félicité de la tenue d'une réunion très constructive la semaine précédente à la DGDDI à ce sujet. La DGDDI a réaffirmé son attachement à avoir un laboratoire sur Le Havre. La dernière proposition consiste en une location (à la charge de la DGDDI) de bâtiments privés avec des travaux d'aménagement à prévoir, dans une zone du Havre desservie par les transports en commun. Une étude de faisabilité et un chiffrage des coûts vont être demandés à la DPAEP. Pour cela le SCL doit transmettre à la DGDDI une expression des besoins (nombre de m<sup>2</sup>, configuration, ...). L'optimisme pourrait de nouveau être de circonstance !

Néanmoins M. Péruilhé a préféré se montrer prudent quant à la réalisation définitive de ce projet. La CFDT espère que la DGDDI mettra tout en œuvre pour accompagner ce chantier jusqu'au bout.

Par ailleurs un déménagement provisoire des agents de Rouen vers Le Havre (locaux intermédiaires mis à disposition par la DDI du Havre) est toujours à l'étude ce qui permettrait de regrouper les agents dans un terme assez proche.

### 2- CET

En séance l'unité de direction a annoncé qu'elle était sur le point d'envoyer à l'ensemble des laboratoires une note relative aux nouvelles dispositions du CET, accompagnée des deux nouveaux formulaires d'option à remplir par les agents en relation avec le service RH local :

- au 31/12/2009, option de rachat ou de conservation des jours de CET dit « Historiques » accumulés jusqu'au 31/12/2008.
- au 31/01/2010, option de rachat, de conservation ou de transformation en point retraite des jours de CET accumulés jusqu'au 31/12/2009.

### 3- réforme de la catégorie B

L'ensemble des corps de catégorie B des 3 fonctions publiques est à refondre suite aux décisions gouvernementales. La date butoir de cette refonte est le 31/12/2011. Pour les techniciens se poseront les questions :

- d'une double entrée soit au niveau Bac soit à Bac +2 pour les recrutements.
- du passage par examens professionnels entre 3 grades

L'UD SCL n'a pas à ce jour d'informations sur les modalités de refonte interministérielle et sur l'échéancier. Il est urgent d'attendre !!!

#### 4- IHS

Le SCL a fait part à la DPAEP de son souhait de recruter un IHS à plein temps, issue de la DPAEP, profil fonction publique, avec connaissances scientifiques. Pour l'instant le dossier suit son cours. Affaire à suivre.

#### 5- Poste de responsable du pôle scientifique du SCL

La CFDT a posé la question de savoir quelles suites étaient données à l'appel à candidature lancé en octobre pour le poste de responsable du pôle scientifique à l'UD. Deux candidatures ont été reçues, parmi lesquelles M. Péruilhé a retenu celle de Brigitte Pouyet. Il faut maintenant attendre la validation définitive de la DPAEP.

#### 6- Refonte de la gouvernance du SCL

M. Péruilhé nous a fait part de son intention de rédiger une instruction « organisation et fonctionnement du SCL » qui découlera directement du nouvel arrêté prévu pour tenir compte de la nouvelle structure de gouvernance du SCL (suppression du comité scientifique et du conseil commun des laboratoires entre autres choses).

Par ailleurs, un changement de nom du SCL est envisagé. D'après le chef du service, si cette idée n'a pas généré une levée de boucliers contre elle, cela ne soulève pas d'enthousiasme débordant non plus. Des propositions de noms sont attendues par l'Unité de direction. La CFDT a fait part de ses réticences sur des titres pompeux type « institut d'expertises, agence, .... » La mission essentielle du SCL est le contrôle officiel d'Etat et cette notion pourrait utilement apparaître dans le nom.

#### 7- Problèmes CNAV

La CFDT a fait part des difficultés rencontrées par les agents lors de la communication du relevé de pension informatif.

Ne sont souvent pas pris en compte :

- la bonification pour enfant dans le calcul de la pension.
- les trimestres manquants à l'occasion d'un congé maternité ou d'une disponibilité.
- le rachat d'années de non titulaire.
- etc...

Selon l'UD SCL, il y aurait des soucis de « remontées » informatiques des données mais la carrière des agents est bien tracée au format papier. Pas d'inquiétude ! Il est conseillé aux agents de relever ces inexactitudes et d'en informer le service des pensions avec copie au pôle RH du SCL.

#### 8- Réunion avec les OS du laboratoire de Paris

Les OS ont demandé à M. Péruilhé d'explicitier les éléments de réponse donnés à l'intersyndicale du L75, reçue le 20/11/2009.

Le chef de service confirme son souhait de ne pas affecter de nouveaux agents au L75 car, à terme, la pérennité d'un laboratoire d'analyses au centre de Paris n'est pas assurée, pour des raisons d'aménagement de locaux, d'environnement urbain, d'hygiène et sécurité, .... Il faudra donc d'ici 3 ans (cf CPP 2010-2012) prévoir une solution de transfert des activités de Paris Centre soit vers Massy soit sur une tierce résidence. Cependant la construction d'un laboratoire francilien regroupant les effectifs de Massy et Paris semble à ce jour utopiste. La CFDT suivra de près ce dossier chaud !!!

## 9- Séminaire des cadres

M. Péruihé a fait part aux OS de son intention d'organiser les 20 et 21 janvier prochain à Paris un séminaire réunissant tous les cadres du SCL.

## 10- Calendrier des prochaines réunions

- 11 février 2009 : groupe de travail GTA (gestion du temps et des absences)
- 25 mars 2009 : CHSS
- 4, 5 et 6 mai 2009 : CAP (mutations, promotions par tableau d'avancement et éventuellement par liste d'aptitude)
- 10 juin 2009 : CTPS

**Pour toutes informations complémentaires contactez vos représentants CFDT (S. Rosset, C. Genouel, G. Sinoquet, P. Janvion)**